

Plan 1 jeune 1 solution

OBJECTIF 2021 : 240 000 JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

UN GRAND PAS VERS LA GÉNÉRALISATION...
... AU SERVICE DE LA COHÉSION NATIONALE



LES RECOMMANDATIONS D'UNIS-CITÉ POUR REUSSIR L'ACCELERATION DU SERVICE CIVIQUE ANNONCÉE POUR 2021

Dans son interview du 14 Juillet, le Président de la République a annoncé une accélération sans précédent du Service Civique (SC), avec un objectif de 100 000 missions supplémentaires proposées aux jeunes en 2021.

Unis-Cité, association pionnière et experte du Service Civique, porte depuis sa création le rêve qu'un jour, tous les jeunes en France consacrent une étape de leur vie à la collectivité, et que cette expérience citoyenne soit un temps de construction de soi et d'ouverture aux autres, dans leurs différences : **que le Service Civique devienne véritablement universel.**

Pour réussir le défi du doublement du nombre de jeunes en Service Civique en une année, il en va de notre responsabilité à tous, associations, ministères, services publics, collectivités territoriales, de proposer des missions intéressantes et valorisantes à tous les jeunes qui veulent s'engager, dans le respect de l'esprit fondateur du Service Civique.

Unis-Cité, association pionnière et experte du dispositif, partage ses recommandations au gouvernement pour une mise en œuvre effective et de qualité de cette ambition.

UNIS-CITÉ EN BREF :

- **Plus de 25 ans** d'expérience dans la mobilisation et l'accompagnement de jeunes en Service Civique
- Pionnière en la matière, **1^{ère} association d'accueil** encore en 2020 (près de 10 000 jeunes accueillis)
- **Plus de 30 000 jeunes** en service civique mobilisés et accompagnés depuis 1994.



73% des jeunes d'Unis-Cité considèrent que la diversité est une richesse pour la société contre 34% des jeunes grand public.



82% des jeunes sont en emploi ou en formation 6 mois après la fin de leur Service Civique à Unis-Cité.



80% des jeunes déclarent avoir envie de continuer une activité bénévole après leur Service Civique chez Unis-Cité.

Unis-Cité ce sont aussi **25 années d'expérience dans la mobilisation et l'accompagnement** de jeunes en Service Civique, et une volonté et capacité à transférer l'expérience acquise pour contribuer à l'universalisation d'un Service Civique de qualité.

UNIS-CITÉ RELAIS accompagne le déploiement du service civique en France à travers « l'intermédiation » (portage de jeunes pour autrui, avec double tutorat, formations des encadrants, rassemblements mensuels des jeunes) mais aussi l'animation de pôles d'appui dans les territoires pour aider à la promotion du Service Civique, des activités d'information, de conseil, de formations et de soutien opérationnel aux organismes associatifs ou publics souhaitant accueillir des volontaires (recrutement des jeunes notamment).

www.relais-service-civique.fr

POUR STIMULER ET ACCÉLÉRER L'OFFRE DE MISSIONS

Booster l'intermédiation par les grandes associations partenaires historiques de l'État sur le Service Civique

Les mandats qui avaient déjà été donnés en 2016 aux principales associations d'intermédiation partenaires du Service Civique (Unis-Cité, Ligue de l'Enseignement, UNML), devraient urgemment être relancés, afin de permettre une croissance rapide de la capacité d'accueil des organisations (associations, collectivités territoriales, autres structures de l'ESS, bailleurs sociaux...) tout en veillant à sa qualité (grâce au co-tutorat et aux formations inhérentes à une intermédiation associative de qualité).

Lever les freins réglementaires au développement de l'intermédiation

Pour pouvoir développer rapidement la capacité d'accueil des organisations, l'intermédiation doit être rendue accessible à toutes les structures éligibles au Service Civique, y compris celles rendues éligibles au Service Civique dans la loi Egalité Citoyenneté de 2016. Elle doit aussi être autorisée exceptionnellement dans les structures déjà agréées, notamment pour soutenir l'accueil de jeunes plus en difficulté nécessitant un co-tutorat et pour permettre le développement des grands programmes sectoriels.

Faire dans tous les départements une promotion active du Service Civique, sur le terrain

Surtout dans le contexte sanitaire actuel, il nous faut motiver les associations et collectivités dans nos territoires à accueillir des jeunes, ou davantage de jeunes, et les aider à définir des missions à la fois intéressantes et accessibles pour les jeunes, et utiles pour elles. En complément de ce qui est fait par les services déconcentrés de l'Etat, une mission en ce sens pourrait être confiée à des associations aguerries partenaires de l'État depuis les débuts du SC (cf. l'alliance Unis-Cité / Ligue de l'enseignement sur la formation des tuteurs).

Poursuivre le déploiement du Service Civique dans les ministères et les services publics d'État, mais avec une « charte qualité » exigeante afin d'éviter les dérives

Une « charte qualité du Service Civique dans les services publics » devrait être imposée aux ministères, prévoyant une formation obligatoire des responsables et tuteurs concernés aux spécificités du service civique, un nombre suffisant de journées de formations civiques et d'accompagnement personnel des jeunes (à confier à des associations labellisées pour le faire), mais aussi des objectifs de diversité dans les profils recrutés, et la promotion des missions collectives, qui limitent les risques de dérives à l'emploi déguisé.

POUR PRÉSERVER L'ESPRIT ET LA SPÉCIFICITÉ D'ENGAGEMENT CITOYEN DU SERVICE CIVIQUE :

Mobiliser en masse les jeunes du SC sur des grandes causes, avec le lancement si besoin d'appels à projets thématiques

L'État devrait relancer de grands programmes thématiques sur quelques grandes causes (la transition écologique, l'inclusion numérique, la prévention de la dépendance/ solidarité intergénérationnelle, ou encore l'accès au sport et à la culture pour tous), afin de rendre effective la mobilisation des jeunes sur ces sujets, mais aussi de marquer la spécificité « engagement solidaire » du service civique dans le plan 1 jeune 1 solution.

Préserver une « culture commune » du Service Civique, dans la diversité des structures d'accueil

Il est essentiel de démultiplier sur le terrain les rencontres entre tous les acteurs engagés dans le SC (collectivités territoriales, associations, services déconcentrés de l'État, prescripteurs et mouvements de jeunesse...) afin de faire remonter les blocages, mutualiser les pratiques, et avoir une vision partagée du SC. Des organismes experts comme Unis-Cité, ou fédérateurs comme Le Mouvement Associatif ou le Forum Français de la Jeunesse, ou encore les collectivités territoriales les plus investies, pourraient co-animer ces espaces avec le représentant local de l'État.

Systématiser le collectif dans les Formations Civiques et Citoyennes pour permettre débat et mixité sociale

Pour faire de ces temps de réflexion citoyenne, spécificités du Service Civique, des moments de mixité sociale et de brassage entre jeunes d'horizons divers, il faudrait augmenter le nombre de journées de formation prises en charge par l'État et faire en sorte que les jeunes suivent ces journées en « collectif », avec d'autres jeunes engagés : soit au sein de leur structure d'accueil si elle en accueille un certain nombre, soit en externe auprès de structures labellisées pour le faire.

POUR VEILLER À L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS L'ACCÈS AU SERVICE CIVIQUE

Veiller à diversifier les canaux de communication pour toucher aussi les jeunes éloignés

Les jeunes de quartiers prioritaires ou de zones rurales, les jeunes non diplômés, les jeunes en situation de handicap, tous les jeunes, quelles que soient leurs propres difficultés, doivent se voir proposer le Service Civique. Les structures agréées doivent veiller à ne pas sélectionner les jeunes en fonction de qualifications particulières et contribuer à ce que tous les jeunes trouvent une mission et une structure pour les accueillir. Les structures accueillant un nombre conséquent de jeunes pourraient par exemple avoir des objectifs d'inclusion de ces jeunes dits « éloignés » (jeunes sans qualification, mineurs décrocheurs, jeunes en situation de handicap...).

Donner aux associations les moyens d'offrir plus de missions à des jeunes en difficulté, en abondant le financement de leur encadrement

Lorsqu'elles accueillent des jeunes en difficulté (notamment les mineurs décrocheurs et jeunes sans qualification), il faut soulager les associations notamment de tout ou partie de l'indemnité complémentaire qu'elles doivent verser à chaque jeune et les aider à financer un tutorat et un Accompagnement au Projet d'Avenir (APA) renforcés.

Mettre les moyens nécessaires pour assurer le matching entre l'offre et la demande

Les SC Speed Dating, espaces de rencontre entre jeunes et structures proposant des missions de SC, doivent être démultipliés pour aider les jeunes à trouver une structure et une mission adaptées à leur projet, et vice versa. Un numéro vert pourrait être créé en complément, pour aider les jeunes qui ne trouvent pas de mission après plusieurs tentatives de prise de contact via le site web de l'Agence du Service Civique, à en trouver une, grâce à un accompagnement bienveillant.